



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

### Examen professionnel de contrôleur de classe normale des services techniques du ministère de l'Intérieur au titre de la session 2022

#### Rapport de jury

Les épreuves de l'examen professionnel de contrôleur de classe normale des services techniques du ministère de l'Intérieur au titre de la session 2022 se sont déroulées en deux temps : une épreuve écrite le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 et une épreuve orale pour les personnes admissibles à l'écrit du mardi 6 au mercredi 7 septembre 2022.

Au-delà du bilan quantitatif de l'examen, le présent rapport a pour objet de faire part des observations des membres du jury afin de répondre aux interrogations des candidats passés et d'apporter aux futurs candidats des pistes de travail et de réflexion pour les aider dans la préparation des épreuves.

Au nom du jury, le président tient à remercier les équipes de la sous-direction du recrutement et de la formation de la DRH et, plus particulièrement, l'équipe du bureau du recrutement et de la promotion professionnelle.

Le président remercie également tous les membres du jury pour le sérieux et la disponibilité dont ils ont fait preuve et pour l'excellent climat qui a régné tout au long de la session.

#### Composition du jury :

- M. Franz CAILLETEAU, ingénieur des services techniques, président du jury ;
- M. Fatmir ALILI, contrôleur de classe exceptionnelle des services techniques, vice-président du jury ;
- Mme. Karin CEZARD, ingénieure des services techniques, membre du jury ;
- M. Patrice OUSSET, contrôleur de classe supérieure des services techniques, membre du jury ;
- M. Etienne MAGNIEN, attaché d'administration, membre du jury ;
- M. Alex CAGNY, contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle, membre du jury ;
- M. Thomas GEERAERT, ingénieur des services techniques, membre du jury ;
- M. Arnaud MARCHAND contrôleur de classe supérieure des services techniques, membre du jury ;
- M. Vincent SARRAZIN, contrôleur de classe exceptionnelle, membre du jury ;
- M. Laurent DUVAL, major de gendarmerie, membre du jury ;
- M. Thierry BELLINO, major de gendarmerie membre du jury ;

## **Données statistiques :**

Spécialités	Nombre de postes	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Candidats admis LP	Candidats admis LC
Armement	1	9	7	3 barre à 14,25/20	1 barre à 14/20	1 barre à 12,167/20
Automobile	3	82	64	9 barre à 9,25/20	3 barre à 12,167/20	1 barre à 12,083/20
Bâtiment	2	69	58	9 barre à 12,5/20	2 barre à 10,167/20	
Hébergement - Restauration	3	35	33	9 barre à 13/20	3 barre à 15,333/20	2 barre à 14,167/20
Logistique	3	84	60	12 barre à 10/20	3 barre à 12,333/20	1 barre à 11,75/20
Total	12	279	222	42	12	5

## **Nature des épreuves :**

L'examen professionnel de contrôleur de classe normale doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont les qualités requises pour assumer leurs responsabilités futures.

Il est organisé en deux temps :

- une épreuve écrite d'admissibilité consiste en un cas pratique destiné à vérifier les connaissances techniques des candidats.
- une épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions de contrôleur des services techniques.

L'ensemble des membres du jury a pu bénéficier d'une session de formation, organisée par la sous-direction du recrutement et de la formation de la DRH. Celle-ci a permis d'appréhender plus précisément les techniques d'audition et de rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

## **Appréciations générales :**

### Épreuve écrite d'admissibilité : appréciation des travaux des candidats

Les sujets de l'épreuve écrite étaient, au regard de l'admissibilité des candidats, d'un niveau de difficulté adapté. Leur contenu et leur densité étaient compatibles avec le temps imparti aux candidats.

L'épreuve évaluait non seulement les connaissances techniques indispensables et attendues d'un contrôleur des services techniques de classe normale mais demandait également au candidat de faire preuve d'esprit de synthèse et de logique.

Le niveau des candidats a été hétérogène. Les meilleurs candidats ont traité correctement l'ensemble des exercices. À l'inverse, trop de copies révèlent un manque évident de connaissances et de préparation. Le manque de connaissances a pu empêcher certains candidats d'identifier l'ensemble des problématiques des cas pratiques soumis.

Il a été constaté, toutes spécialités confondues, un réel manque de capacités rédactionnelles. La construction des réponses a ainsi manqué de structure. La rigueur attendue dans les démonstrations et la clarté dans les réponses ont fait défaut chez beaucoup de candidats. Néanmoins, sur cette session, la spécialité armement se détache par la qualité des copies et laisse apparaître un bon niveau de connaissances techniques des candidats.

### Épreuve orale d'admission : appréciation des prestations des candidats

L'entretien comprenait une présentation de 5 minutes par le candidat et se poursuivait par un échange avec les membres du jury d'une durée de 15 minutes.

Plusieurs candidats n'ont fait que restituer le contenu de leur dossier RAEP alors qu'il est attendu qu'ils fassent preuve d'esprit de synthèse. Par ailleurs, trop de candidats n'ont pas respecté le temps imparti. Certains semblaient ne pas avoir du tout préparé cette présentation. Il est important de s'entraîner en amont et de mesurer le temps de son exposé.

Il ressort une disparité forte entre les candidats. Certains candidats ont démontré une réelle motivation de réussite à cet examen professionnel. Ils ont fait preuve de connaissances solides sur l'ensemble des items du spectre professionnel relevant de leurs spécialités.

Les très bons candidats ont témoigné d'une réelle réflexion personnelle et ont su afficher un positionnement de cadre en identifiant leurs responsabilités, notamment en situation de crise et en apportant des réponses réfléchies et pragmatiques aux problèmes auxquels ils ont été confrontés. Ils ont ainsi démontré saisir l'ensemble des compétences attendues sur un poste de contrôleur des services techniques.

À l'inverse, les candidats les moins performants ont évité tout positionnement, donnant des réponses peu convaincantes voire, dans certains cas, n'apportant aucune réponse. Certains candidats ont manqué singulièrement de sens pratique témoignant, au-delà d'une absence de connaissance de l'administration, de l'absence de projection opérationnelle et de sens du management et des relations humaines. Les mises en situation ont malheureusement parfois témoigné d'une incapacité pour certains candidats à se projeter comme manager de proximité, en renvoyant la décision à leur supérieur hiérarchique. Beaucoup n'ont pas su proposer un plan d'action structuré destiné à régler les situations évoquées.

Ces oraux montrent un très bon niveau de compétences techniques pour la spécialité armement. Néanmoins, la plupart des candidats ont des connaissances insuffisantes de la réglementation afférentes aux munitions, connaissances pourtant indispensables pour prétendre à un poste de contrôleur des services techniques spécialité armement. Il est primordial que les candidats orientent également leur préparation sur la législation et la réglementation de cette spécialité.

Pour les spécialités de l'automobile, de la logistique et de l'hébergement/restauration, il ressort un niveau globalement bon, ce qui est en adéquation avec les résultats des candidats admissibles à l'écrit.

Pour la spécialité immobilière, le rendu des candidats ne montre pas cette cohérence entre les notes à l'écrit et les compétences évaluées lors de ces entretiens oraux. Le niveau général de cette spécialité est faible au regard des compétences demandées à un poste de contrôleur en immobilier. Contrairement aux autres spécialités, celle-ci fait ressortir un delta important entre les compétences actuellement acquises sur le poste occupé et les compétences attendues à un poste de contrôleur des services techniques en immobilier.

Pour le candidat d'outre-mer, l'épreuve orale a pu être réalisée par visioconférence. La bonne retransmission de l'image et du son ont facilité les échanges. À ce titre, le jury souligne l'importance pour tous les services déconcentrés de se doter de matériel adapté et de bonne qualité pour mener dans de bonnes conditions, les auditions des candidats.

### Conclusion

En conclusion, le jury estime utile d'adresser aux futurs candidats les conseils suivants :

- Le candidat doit se préparer aux épreuves orales à la fois par une mise à jour des connaissances techniques requises lors de l'épreuve mais également par une bonne maîtrise de l'exercice de mise en situation, ce qui demande un peu d'entraînement ;
- Le candidat doit faire preuve de capacité d'adaptation. Au contraire de la restitution récitée d'un savoir plus ou moins bien maîtrisé, un point de vue issu de la réflexion, lorsque celui-ci est bien argumenté et qu'il démontre une compréhension des enjeux sera apprécié par le jury ;
- Le candidat doit également être en mesure de définir un projet professionnel clair et argumenté ; trop de candidats mettent en avant leur volonté de travailler dans un univers professionnel donné puis laisse apparaître, dès la première question, leur méconnaissance de cet univers ;
- Un entraînement à l'épreuve orale est vivement conseillé pour éviter des situations de stress qui peuvent parfois décontenancer, voire handicaper le candidat pendant l'exercice ;
- Pour la spécialité immobilière, une formation technique et réglementaire réalisée en amont semble indispensable à une bonne préparation à l'examen professionnel ou à un concours de cadre B afin d'éviter de se retrouver en échec lors d'une prise de poste de contrôleur des services techniques ;
- Enfin, les candidats doivent manifester leur motivation à se confronter aux responsabilités et charges qu'implique l'accès à l'emploi de cadre B de la fonction publique en général, et à celui de contrôleur des services techniques en particulier.

-----  
Président du jury, Franz CAILLETEAU